

**COMPTE-RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 DECEMBRE 2013**

Etaient présents :

M. Armand Christian, Maire, Président de séance,
Mme Blanc Dominique, MM. Peray Hervé, Moutton Gérard, Girod Claude, adjoints
Mmes Caretti Brigitte, Collet Josiane
MM. Debard Jérémie, Gigi Dominique, Levrier Bernard, Millet Eric.

Absents excusés :

MM. Davis Andrew (pouvoir à M. Levrier Bernard), Piberne Olivier (pouvoir à M. Claude Girod).

Absents :

Mme GRAND Corinne, MM. Boutin Thierry, Duchamp Lilian, Marchand Yves.

1 Mme Caretti Brigitte est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

M. Le Maire interrompt la séance à 20 h.10 pour laisser la parole à M. Roux, Directeur des services de la CCPG, et M. Dallery, technicien du service Aménagement du Territoire, afin que ces derniers présentent les modifications des statuts proposés par la CCPG.

La séance est reprise à 22h.15.

En fonction de l'heure tardive, M. le Maire propose de modifier l'ordre du jour en ne présentant que les délibérations et quelques points divers.

Les autres points prévus, qui ne sont qu'informatifs, seront exposés lors du Conseil Municipal du 16 Janvier 2014.

Accord, à l'unanimité, du Conseil Municipal

2. Le Compte-rendu du Conseil Municipal du 7 novembre 2013 est approuvé à l'unanimité.

3. DELIBERATIONS

3.1. MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE GEX

Monsieur le Maire rappelle que le 27 juin 2013, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Gex (CCPG) a débattu de la réforme statutaire engagée depuis février 2011, en particulier sur le PLUi.

Afin d'éclairer les élus et conformément aux demandes formulées en Conseil Communautaire de juin 2013, le dossier a été complété par les rapports suivants :

- Projet statutaire complété article par article, par une information financière sur l'effet budgétaire de la modification statutaire proposée
- Points d'actualité sur le projet de loi ALUR et l'urbanisme
- Réponse aux interpellations formulées au conseil du 26 juin sur le PLUi
- Bilan de la construction par commune dans le Pays de Gex depuis 2007 au regard du SCOT et du PLH en perspective du débat sur le PLUi
- Étude financière sur la FPU (fiscalité professionnelle unique) et les dotations de l'État.
- Rapport projet touristique Espace Monts Jura
- Périmètre Espace Monts Jura et liste des bâtiments et équipements gérés par le SMMJ
- Plan des sentiers de randonnée communautaires

Monsieur le Maire précise que le Conseil Communautaire de la CCPG a délibéré le 21 septembre 2013, il a approuvé majoritairement tous les points de la réforme statutaire.

Monsieur le Maire présente aux Conseillers Municipaux la délibération du Conseil Communautaire et demande d'approuver ou de refuser l'ensemble des points modifiés.

LE CONSEIL MUNICIPAL, Vu la délibération du 21 septembre 2013 du Conseil Communautaire de la CCPG approuvant majoritairement tous les points de la réforme statutaire, après avoir délibéré,

ACCEPTE dans son ensemble les modifications statutaires proposées par le Conseil Communautaire de la CCPG.

APPROUVE A LA MAJORITE (7 pour – 4 abstentions – 2 contre : M. Armand et M. Peray)

3.2. BUDGET PRIMITIF – DECISION MODIFICATIVE N° 2

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que certains crédits prévus au budget 2013, budget principal, s'avèrent insuffisants pour régler les dépenses engagées de l'année en cours.

Par conséquent, il y a lieu de prévoir les modifications budgétaires correspondantes sur l'exercice comptable 2013.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré,

DECIDE de prévoir les modifications budgétaires en annexe sur l'exercice 2013 du budget principal s'élevant à :

Section de fonctionnement :

- Dépenses : - 17 899 €

- Recettes : - 17 899 €

Section d'investissement :

- Dépenses : 25 647 €

- Recettes : 25 647 €

opération chapitre	article	intitulés	Prévisions BP 2013	Dépenses	Recettes	observations
		SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 692 546,00	-17 899,00	-17 899,00	
013	6419	remboursement sur rémunération	10 000,00		1 300,00	GRAS SAVOYE maladie LANTERNIER / CPAM maladie LANTERNIER et PERAY
70	7022	coupes de bois	70 000,00		-37 377,00	pas de rentrée d'argent, réduire aussi le 61524 et le 6228
70	7024	remboursement forfaitaire TVA	1 328,00		2 840,00	2011-2012
70	70321	Droits de stationnement	1 100,00		350,00	4ème trimestre 2012 + Outiror
70	70323	Redevance d'occupation du dom.public communal	0,00		724,00	RODP GAZ SIEA (488 €), électricité 236 France Télécom en attente résolution contentieux longueurs de réseau + SIEA terminé
70	70688	Autres prestations de service	2 285,00		3 120,00	Déneigement facturation réelle
70	7078	vente autres marchandises	0,00		2 772,00	revente bardage cuivre maison Stes 2772€
70	70878	Rembt par d'autres redevables	3 850,00		1 700,00	Rembt honoraires contentieux Banderier (1200) charges locatives
74	74741	Communes membres du GFP	12 650,00		-12 650,00	transfert Trésorerie au 74748
74	74748	Rembt par communes membres du GFP ou Autres communes	0,00		13 569,00	facturation réelle St Jean fréquentation CLSH
74	74832	Attribution du Fonds départemental de taxe prof.	0,00		3 328,00	Notification CG du 14.10.13
75	752	Revenus des immeubles	55 300,00		500,00	loyer T4 + liquidation dette Duchamp (2200€) ACDK cessation activité Loyers Etraz, loyers logt auberge

<i>opération chapitre</i>	<i>article</i>	<i>intitulés</i>	<i>Prévisions BP 2013</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>observations</i>
77	7788	Produits exceptionnels divers	14 400,00		1 925,00	Remboursement vétusté récupérable effractions voirie, vente matériel pompiers
011	60611	eau et assainissement	14 000,00	-3 000,00		rap 80 € (eau cimetiére)/3194€
011	60612	énergie-électricité	37 000,00	800,00		rap conso bâtiments estimée 7000 € / 6177€
011	60622	carburants	18 500,00	-1 700,00		rap estimé 2700€/4417€
011	60624	Produits de traitement	100,00	50,00		cppte débiteur de 2 €
011	60628	autres fournitures non stockées	1 000,00	250,00		gaz reliquat sur cppte 7€
011	60632	fournitures de petit équipement	19 000,00	-5 000,00		rap remplacement extincteurs (2600€)/9201€
011	60633	fournitures de voirie	19 000,00	-2 000,00		reliquat sur compte 6384€
011	6064	fournitures administratives	2 800,00	-1 500,00		reliquat sur compte 1566 €
011	6065	livres disques cassettes	0,00	500,00		remboursement livres BDP endommagés
011	6068	Autres mat. Et fournitures	3 000,00	-175,00		transfert au 6065
011	6122	crédit-bail mobilier	11 000,00	500,00		cppte débiteur 268 € renouv. parc photocopieur loyer rap loyer 4T13 voirie (51€) copies sup
011	61523	entretien de voirie et réseaux	28 000,00	-8 000,00		reliquat sur cppte 13170€ rap pompe relevage (2000€) Eiffage (1364€) JLTP (1600€) tfrt au 2315 travaux neufs bocagne (9887.79€)
011	61524	bois et forêt	34 400,00	-16 550,00		reliquat cppte annulé bois façonnés différés +assujettissement TVA trx sylvicoles à voir
011	61551	entretien matériel roulant	20 000,00	2 000,00		reliquat cppte 783€ rap estimé unimog (1600€) pneus (600€) révision pick up
011	6156	maintenance	22 500,00	-3 500,00		reliquat cppte 5921€ rap estimé ramonage (552€) désenfumage (164€) vérification extincteur (1020€) transfert remplc extincteurs au 60632
011	617	études et recherches	7 000,00	500,00		Provision honoraires. Commissaire-enquêteur ASA (500€)
011	6182	documentation générale et technique	1 000,00	400,00		cppte débiteur 141€ rap SEDI (161€) abonnement Vie communale (96€)
011	6184	versement à des organismes de formation	3 500,00	-1 560,00		Suppression prévision 2ème Permis Poids Lourd Alexis (1000) + suppression formation afps (550)
011	6226	honoraires	4 000,00	-1 000,00		reliquat cppte 1599€ rap TOLITA DSP AUBERGE (491€) annulation prévision CAUE ? ATESAT 2013 ?
011	6227	frais d'acte et de contentieux	6 000,00	-1 500,00		reliquat cppte 3786€
011	6228	divers	2 500,00	-1 480,00		reliquat cppte annulé bois façonnés différés + assujettissement TVA travaux sylvicoles à voir
011	62878	remboursement frais autres organismes	0,00	100,00		remboursement électricité auberge résiliation contrat affermage 6.10.13
011	6231	annonces et insertions	0,00	6 300,00		annonces candidatures DSP auberge
011	6232	fêtes et cérémonies	6 500,00	500,00		
011	6237	publications	9 500,00	-1 000,00		reliquat cppte 3267€ rap BM70
011	6256	missions	3 500,00	-1 000,00		réajustement frais de stages
011	6281	concours divers	32 000,00	250,00		cppte débiteur 236€ PEFC payée pour 5 ans
011	6284	Redevances autres prestations services	2 700,00	350,00		DIB cppte débiteur 341 €
011	63512	taxes foncières	11 000,00	-827,00		reliquat cppte 827 €
011	6355	taxes et impôts sur véhicules	500,00	-115,00		reliquat cppte 115 €
012	6332	cotisations versées au FNAL 0,10%	360,00	-20,00		réajustement
012	6336	cotisation au CDG 1,10% et CNFPT 1%	6 600,00	460,00		plus d'agents cotisent
012	6338	autres impôts et taxes sur rémunérations	1 000,00	20,00		régularisation
012	6411	personnel titulaire	353 700,00	-17 800,00		démission GIRARD au 1er septembre
012	6413	personnel non titulaire	40 000,00	20 500,00		recrutement remplaçant GIRARD + contrat saisonnier
012	6451	cotisations à l'URSSAF	74 000,00	5 040,00		augmentation cotisations RG par rapport au régime spécial + augmentation masse salariale globale

<i>opération</i>	<i>article</i>	<i>intitulés</i>	<i>Prévisions BP 2013</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>observations</i>
012	6453	cotisations caisses de retraite	54 600,00	1 700,00		augmentation cotisations RG par rapport au régime spécial + augmentation masse salariale globale
012	6454	cotisations au ASSEDIC	2 500,00	1 263,00		recrutement remplaçant GIRARD + contrat saisonnier
012	6456	versement au FNC du supplément familial	1 500,00	-347,00		versement effectué en octobre solde non utilisé
012	6475	médecine du travail, pharmacie	700,00	-332,00		prévision pharmacie et accident du travail qui ne sont pas arrivés
012	6478	autres participations	800,00	-250,00		manque adhésions complémentaire santé labellisée
014	73923	reversement sur F,N,G,I,R,	165 075,00	162,00		not. 19.11.13 DDFIP FNGIR165 237€
65	6554	contribution, organismes regroupé	54 000,00	-850,00		reliquat cpte 1249€ rap cosec Gex (372€)
65	657362	CCAS et caisses des écoles	10 000,00	-2 000,00		
65	6574	subventions de fonctionnement personnes droit privé	133 512,00	-4 184,00		subv.compl.jeunesse Péron sécurité vogue Logras : 470 € (50% fact.ESP 923.12€) subvention familles rurales CLSH (-4654.42 €)
65	658	charges diverses gestion courante		1,00		régularisation commissions traites
65	6615	Intérêt des cptes courants et dépôts	1 000,00	-970,00		reliquat cpte 970 € intérêts ligne sv tirages facturés sur 2014
66	668	autres charges financières	1 200,00	450,00		commission ligne trésorerie BQUE POSTALE 450 €
023	023	virement à la section d'investissement	402 299,00	16 665,00		
<i>opération</i>	<i>article</i>	<i>intitulés</i>	<i>Prévisions BP 2013</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>observations</i>
		SECTION D'INVESTISSEMENT	3 396 191,00	25 647,00	25 647,00	
021	021	virement à la section d'investissement	402 299,00		16 665,00	
ONI 13	1323	subvention équipement non transférable département	0,00		888,00	not CG du 16.9.13 Fds urgence enrochement VC Rte de Pougny (vuache BTP 7080€)
13	1348	fonds affecté à l'équipement non transférable	14 000,00		5 750,00	part sidefage conteneurs Etraz 11240/12000 € part. amgt arcades locaux ciaux (2ba-2bb) osthéopathie + psychologue (2x4000€)+(2x(151.85€+107.47€)-2000€ prévus DM1
16	165	dépôts et cautionnement reçus	500,00		1 844,00	cautions studio+T4 auberge T4 la gaine Baux pro rés.Etraz
16	165	dépôts et cautionnement reçus	1 000,00	17 419,00		transfert caution 17 500 € auberge résiliation contrat affermage sur dette liquidation
16	1672	emprunts sur comptes spéciaux du trésor	3 867,00	1 371,00		régul. annuité erronée tableau amort logiciel
21 oni	2135	installations générales, agencement	28 817,00	-1 900,00		annulation prévision DIGICODE
21 oni	2152	installations de voirie	2 600,00	-1 500,00		reliquat cpte 1710 €
21 oni	21568	matériel outillage incendie	1 700,00	-1 700,00		annulation prévision renouv. Poteau incendie
21 oni	21571	matériel roulant voirie	1 300,00	-608,00		reliquat cpte 608 € annulé
21 oni	21578	autre matériel et outillage de voirie	1 500,00	-1 500,00		annulation prévision illumination
21 oni	2183	matériel de bureau et informatique	12 500,00	-5 489,00		reliquat cpte 5489 € annulation fibre optique
ONI 21	2184	meublier scolaire	2 984,00	250,00		cpte débiteur 233€ mobilier école
21 oni	2188	autres immobilisations corporelles	1 461,00	-403,00		reliquat cpte 403 € annulé
23 oni	2315	installations techniques	27 458,00	10 800,00		cpte débiteur 3684€ Sté tfrt du 61523 travaux neufs bocagne (9887.79€) rap enrochement rte pougny (7080€)
45814	45814	opération investissement sous mandat	7 400,00	500,00		provision CE enquête publique ASA

<i>opération</i>	<i>article</i>	<i>intitulés</i>	<i>Prévisions BP 2013</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>observations</i>
45824	45824	opération investissement sous mandat	7 400,00		500,00	Remboursement communes enquête publique
op.33	2313	installations techniques outillage	5 500,00	-927,00		reliquat cpte 927€ annulé
op.46	2152	installations de voirie	1 860,00	-506,00		reliquat cpte 506€ annulé
op.47	2152	installations de voirie	500,00	-500,00		prévision cpte 500€ annulée
op.63	2312	terrains	8 000,00	-214,00		reliquat cpte 214€ annulé
op.63	2313	constructions	5 100,00	-83,00		reliquat cpte 83€ annulé
op.68	202	documents urbanisme	8 853,00	-369,00		reliquat cpte 369€ annulé
op.72	2031	frais étude	15 240,00	-15 240,00		Solde mission GEO + schema EP annulé
op.74	2313	constructions	2 289 074,00	8 546,00		affectation réserve équilibre DM2
op.74	2315	installations techniques	1 970,00	1 500,00		cpte débiteur 1498€ branchement gaz + ERDF
op.77	2315	installations techniques	1 800,00	-1 800,00		annulation impayé sur DGD Bouhey socafl
op.86	2031	frais études	3 000,00	-442,00		transfert reliquat sur article 2315 travaux
op.86	2033	frais insertion	2 000,00	-1 158,00		transfert reliquat sur article 2315 travaux
op.86	2315	installations techniques	142 008,00	1 600,00		transfert reliquat articles 2031 2033 Sté attribution marché travaux SAAF
op.87	2033	frais insertion	3 500,00	-2 387,00		transfert reliquat sur article 2315 travaux
op.87	2315	installations techniques	391 000,00	2 387,00		transfert reliquat articles 2033 Sté attribution marché travaux SAAF
op.89 création	2031	frais études	0,00	18 000,00		HYDRETURES expertise ruisseau Péron 17897 €

APPROUVEE À L'UNANIMITE

3.3. PROGRAMME DE PROTECTION DU RUISSEAU DE PERON ET SES BASSINS VERSANTS MISSION D'EXPERTISE ET MISE EN ŒUVRE PAR LA SOCIETE HYDRETTUDES

Monsieur le Maire rappelle que suite au dernier évènement important d'inondations de 3 habitations au lieudit « Les Châtelains » en juillet 2013, le Conseil Municipal a pris la décision lors de sa séance du 7 novembre dernier d'établir une expertise du ruisseau de Péron et de ses bassins versants associés, afin de mettre en œuvre un programme de protection des personnes et des biens.

Monsieur le Maire propose, après analyse des offres reçues, de mandater l'agence d'ingénierie «HYDRETTUDES » dont le siège est à Argonay (74) pour conduire cette mission. Il présente ensuite le projet de contrat d'ingénierie correspondant.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, au vu du rapport présenté,

ACCEPTTE le projet de contrat établi par l'agence d'ingénierie « «HYDRETTUDES » d'Argonay (74) pour une mission qui comprendra une étude topographique, des analyses hydrologie-hydraulique, hydro géomorphologie et transport solide, suivies de l'établissement d'un avant-projet de sécurisation comportant un plan de gestion et d'entretien, pour un montant d'honoraires de

14 964 € HT, soit 17 896.94 € TTC. La décomposition du prix est la suivante :

- Etude topographique complémentaire : 2 124 € HT, 2 540.30 € TTC,
- Phase EP (étude hydraulique) : 8 236 € HT, 9 850,26 € TTC,
- Phase AVP (étude hydraulique) : 4 604 € HT, 5 506.38 € TTC.

DIT que la dépense sera prévue au budget 2013 par décision modificative, sur une opération nouvellement créée n°89 article 2031 intitulée « PROGRAMME PROTECTION CRUES DU RUISSEAU LE PERON »,

AUTORISE Monsieur le Maire, ou un adjoint en cas d'empêchement, à signer le contrat d'ingénierie à intervenir et toutes pièces s'y rapportant.

APPROUVEE A L'UNANIMITE

3.4. MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS COMMUNAUX

VU la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics,

VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statuts de la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant; et que celui-ci doit mentionner sur quel(s) grade(s) et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité à recruter.

MONSIEUR LE MAIRE explique au conseil municipal qu'en raison de la réorganisation des services suite au départ en retraite d'un agent, il convient de créer et de modifier plusieurs postes

- de supprimer un poste d'agent technique polyvalent maintenance des bâtiments sur le grade d'adjoint technique de 1^{ère} classe à temps complet
- de supprimer deux postes d'agent d'entretien de l'école et du restaurant scolaire à temps non complet de 30 heures et de 22 heures 55.
- de supprimer trois postes d'agent de service du restaurant scolaire à temps non complet d'une durée de 8 heures
- de supprimer le poste d'agent de service du restaurant scolaire et entretien de l'école à temps non complet d'une durée de 6 heures 38

- de créer un poste d'agent technique polyvalent maintenance des bâtiments sur le grade d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet d'une durée de 10 heures
- de créer deux postes à d'agent d'entretien des bâtiments, école et restaurant scolaire à temps non complet de 33 heures
- de créer un poste à d'agent d'entretien des bâtiments, école et restaurant scolaire à temps non complet de 16 heures 20
- de créer deux postes à d'agent d'entretien des bâtiments, école et restaurant scolaire à temps non complet de 11 heures 32
- de créer deux postes d'agent de service du restaurant scolaire à temps non complet d'une durée de 8 heures 20

MONSIEUR LE MAIRE précise que suite à la réussite d'un agent de l'examen professionnel d'accès au grade d'adjoint administratif de 1^{ère} classe, il convient de créer ce nouveau grade et de supprimer son ancien grade d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps non complet de 17 heures 30

LE CONSEIL MUNICIPAL après avoir délibéré,

ACCEPTE les propositions du Maire,

FIXE le nouveau tableau des emplois permanents de la commune à compter du 1^{er} janvier 2014 de la manière suivante :

EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET

Emplois	Cadre d'emplois	Grades	Nombre de poste	Temps de travail
Accueil du public urbanisme, locations, administrés	Adjoint administratifs	Adjoint Administratif de 2 ^{ème} classe	1	35 H
Finances et marchés publics Secrétaire de mairie d'une commune de moins de 2000 hab		Adjoint Administratif Principal de 1 ^{ère} classe	1	35 H
Ressources humaines assurances, secrétariat général	Rédacteurs	Rédacteur Principal de 1 ^{ère} classe	1	35 H
Entretien de la voirie et espaces verts	Adjoint techniques	Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe	2	35 H
		Adjoint Technique de 1 ^{ère} classe	1	35 H
Responsable du service technique	Agent de Maîtrise	Agent de Maîtrise	1	35 H

EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET

	Cadre d'emplois	Grades	Nombre de poste	Temps de travail
Accueil du public, des administrés, état civil,	Adjoint administratifs	Adjoint Administratif de 2 ^{ème} classe	1	28 H 00
Finances, SIVOS et CCAS		Adjoint Administratif de 1 ^{ère} classe	1	17 H 30
Entretien des bâtiments	Adjoint techniques	Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe	1	10 H 00
Entretien bâtiments, école, restaurant scolaire et garderie	Adjoint techniques	Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe	2	33 H 00
		Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe	1	27 H 59
		Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe	1	27 H 23
		Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe	1	16 H 47
		Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe	1	16 H 20
		Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe	1	14 H 13
		Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe	1	10 H 22
		Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe	1	11 H 32
Agent des écoles maternelles	Agents spécialisés des Écoles Maternelles	Agents spécialisés de 1 ^{ère} classe des écoles maternelles	1	24 H 12
		Agents spécialisés de 1 ^{ère} classe des écoles maternelles	1	20 H 13

INVITE le Maire à prendre les dispositions relatives aux modifications à intervenir concernant le personnel communal.

AUTORISE le Maire à procéder aux déclarations de vacance de poste et prendre les dispositions relatives au recrutement.

APPROUVEE A L'UNANIMITE

4. POINTS DIVERS

4.1. BUDGET

4.1.1. Ligne de trésorerie.

En caisse le 02 décembre : 559.442,72 €.

A ce jour, nous n'avons pas utilisé la ligne de trésorerie.

4.1.2. Réalisation du budget investissement

Tiers	Objet	Réalisé
ACDK RESTAURATION	Remboursement caution ACDK DSP auberge 17 500 euros - à imputer sur les impayés	17500
BONGLET	Certificat N°6 Situation n°10 MAPA LOT 9 PLATRERIE Maison des Sociétés	3786,64
MIGNOLA CARRELAGES	Certificat n°3 Situation n°10 MAPA LOT 11 CARRELAGES Maison des Sociétés	3853,77
MTM	Certificat N°6 Situation n°10 MAPA LOT 6 SERRURERIE Maison des Sociétés	3964,86
DEKRA INDUSTRIAL	Acompte n°13 situation n° 10 mission CSPS Maison des Sociétés	389,9
TRESORERIE DE GEX	OP 86 intég.2031 au 23 ac.1/25.2.13 MOE BABLET remembrement foncier	2557,44
TRESORERIE DE GEX	OP 86 intég.2033 au 2315 AAPC 1.3.13+DEMAT.DCE remembrement HCR VOIX AIN	841,43
BABLET MAGNIEN GAUD Géomètres	AC2 DET 10% MOE Travaux connexes aménagement foncier	1022,97
		33917

4.2. BATIMENTS COMMUNAUX

4.5.1. Ancienne Mairie – École

La vente de l'étage et des combles a été signée, le mardi 5 décembre 2013, avec Dynacité pour la somme convenue de 150 000 €.

4.3. AUBERGE COMMUNALE

4.3.1. Compte-rendu de la 1^{ère} commission d'appel d'offres pour l'étude des candidatures du 04/11/2013.

6 dossiers ont été analysés par la Commission d'Appel d'Offres qui en a retenues 3 pour présenter le dossier définitif le lundi 3 février 2014.

6. COMPTE-RENDU COMMISSIONS COMMUNALES

6.1. URBANISME

6.1.1. Compte rendu de la réunion du 12/11/2013

Déclarations Préalables

- M. MARTINS RISCARDO Andréa – Les Coteaux de Logras – 240, Rue du Branlant – Façade Est : Création d'un sous-sol de deux côté de la façade et suppression des volets en bois – Façade Sud : déplacement de la porte fenêtre – Façade Nord : création d'un auvent – Façade Ouest : suppression des volets en bois et adaptabilité du terrain – Avis défavorable
- M. TAGG Melvin – Rue de l'ancienne fruitière à Feigères – Extension d'un balcon sur façade Nord-Est et création d'un enrochement sur façade Sud-Est – Avis favorable

Permis de Construire

- M. PERAY Thierry – Chemin du Molard à Greny – Construction d'un hangar de stockage – Avis favorable

6.1.2. Compte rendu de la réunion du 26/11/2013

Déclarations Préalables

- M. BLAEVOET Roger – 33, Rue de la Gaine à Logras – Modification des matériaux de façade crépi au lieu du bardage
Avis favorable
- Mme MEGRO Véronique – 21, Rue de Bruel à Logras – Modification façade Création d'un auvent, déplacement d'une fenêtre, création de poutres apparentes, création de gardes corps, façade Nord-Ouest : condamnation d'une ouverture
Avis favorable

- M. et Mme DECOMBAZ Michel – 27, Rue des Primevères – Construction d'un mur de soutènement et pose d'une Clôture de 1,6 m – Avis favorable

7. COURRIER

7.1. Courrier de la FRAPNA pour une présentation d'une réunion publique le jeudi 12 décembre 2013 à la salle du Conseil Municipal de Péron à 19 h.

8. DIVERS

8.1. Prochain Conseil Municipal le 16 janvier 2014.

SEANCE LEVEE À 23H.30